

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DES LIEUX POUR LE LONG-METRAGE « LE PLUS VIVANT POSSIBLE » DE DELPHINE GIRARD

REF Décor : CALL CENTER

ENTRE : La Ville de Bruxelles, représentée par son Collège des Bourgmestres et Echevins au nom duquel Monsieur Philippe Close, Bourgmestre et Monsieur Luc Symoens, secrétaire communal.

ci-après dénommé(e) "**La ville**",
d'une part,

ET :

Versus Production / Cervis sprl ayant son siège social Rue de la Croix de Pierre 68 à 1060 BRUXELLES et son siège d'exploitation Quai Godefroid Kurth 10 à 4020 Liège

représentée par Monsieur Jacques-Henri BRONCKART, son gérant, et relevant de la sous-commission paritaire n° 303.01

ci-après dénommée "**La Production**"
d'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET

La Ville autorise la Production à procéder gratuitement à des prises de vues et enregistrements, éventuellement à des aménagements de décors pour les besoins du tournage, de l'œuvre suivante : « *Le plus vivant possible* » de Delphine Girard

dans les lieux ci-après désignés : au 14^{ème} étage du Centre Administratif de Bruxelles (14-23 + 14-16), un plan dans l'escalier/escalator Hall d'entrée, un plan dans les toilettes hommes du 14^{ème} étage, 1 plan dans le couloir (de nuit), 1 plan devant et dans l'ascenseur (de nuit) au 14^{ème} étage, 6 Boulevard Anspach, 1000 Bruxelles.

Des lieux annexes au bon déroulement du film seront également mis à disposition, à savoir :

- Dans l'allée centrale au fond au -5: du mardi 5 avril au jeudi 21 avril 2022 pour le stock déco
- le bureau de Madame Lechien (104-01) et la pièce 14-21 du 14^{ème} étage pour les loges (maquillage, habillage, coiffure) des comédiens.
- la cafétéria au -2 : du lundi 11 avril au jeudi 14 avril 2022 de 17H00 à 05H00 et le vendredi 15 avril uniquement pour la cantine de 17H00 à 01H00 pour les bureaux de production (5 personnes) et la cantine.

- 15 places de parking pour les véhicules équipe et pour 3 camionnettes qui stationneront sur l'aire de livraison (la camionnette cantine, régie et accessoires) durant le tournage. La camionnette déco déchargera quant à elle en journée en dehors des heures de livraisons habituelles des sociétés engagées par la Ville du 05/04 au 08/04 puis du 18/04 au 21/04/2022.
- Utilisation de l'ascenseur du rez-de-chaussée et des escaliers jusqu'au 1 étage puis du monte-charge pour acheminer le matériel jusqu'au 14ème étage et utilisation du monte-charge depuis le parking pour la déco/ les accessoires, la régie et la cantine.

ARTICLE 2 : DUREE

L'occupation des lieux pour le tournage est prévue comme suit :

1. **Aménagement déco:**
Du mardi 5 avril au 8 avril 2022 aux heures d'ouverture, soit 4 jours.
2. **Dates de Tournage :**
Du lundi 11 avril au jeudi 14 avril 2022 : tournage de 18H30 à 05H00 du matin avec une arrivée à 17H00 (installation)

Le vendredi 15 avril 2022 : tournage au 14ème étage de 12H00 à 17H00 puis tournage dans les escalators du rez de chaussée et devant le Centre Administratif de 17H00 à 20H00 + pause repas de 20H00 à 21H00 + rangement du matériel électro/machino/caméra/régie/son/HMC du 14ème étage jusque 00H00.

Soit 5 jours.
3. **Rangement et remise en état :**
Du mardi 19 avril au jeudi 21 avril 2022 aux heures d'ouverture, soit 3 jours.

Ces dates et horaires sont susceptibles de varier selon les ajustements de plan de travail.

Si le tournage ne pouvait se faire aux dates prévues pour des raisons non imputables à la Ville, de nouvelles dates seraient prises en commun accord, et les mêmes conditions financières s'appliqueraient à ces nouvelles dates.

ARTICLE 3 : SCENES

Les scènes à tourner dans le lieu sont décrites dans le scénario qui a été tenu à la disposition de la Ville avec la note de présentation du 23/02/2022.

ARTICLE 4 : EQUIPE

L'équipe de tournage, incluant les acteurs, la production et les techniciens est estimée à 40 personnes + 10 figurants (VOIR ANNEXE 3)

ARTICLE 5 : MATERIEL

Le matériel utilisé sur place par la production sera détaillé dans l'ANNEXE 4 remise le 23/02/22.

ARTICLE 6 : CONDITIONS FINANCIERES

En contrepartie de la mise à disposition gratuite des lieux et des droits à l'image la production s'engage à ce que le propriétaire soit mentionné au remerciement au générique de fin du film avec le logo de la Ville de Bruxelles.

Les frais de gardiennage sont pris en charge par la Production.

ARTICLE 7 : ETAT DES LIEUX - ASSURANCES

La Production s'engage à exploiter les lieux en bon père de famille uniquement pour les besoins du tournage. Les lieux sont pris en l'état et seront rendus en l'état, sauf mention particulière figurant dans les Conditions Particulières.

Les états des lieux d'entrée et de sortie seront feront à l'amiable et à titre gracieux, en présence des parties.

La Production informe la Ville qu'elle est titulaire d'une police d'assurance couvrant tous les risques relatifs au tournage, garantissant les biens confiés et les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'elle encourt du fait de ses activités et de sa présence dans les lieux mis à sa disposition. Cette police souscrite auprès de la Compagnie Circles Group B.C.O.H. s.a. et porte le numéro de référence : CF128786. **VOIR ANNEXE 1** (page 5)

Tout dégât ou sinistre éventuel devra être signalé par la Ville auprès du Responsable de la Production dans un délai de deux jours et le devis de réparation devra être fourni dans le mois suivant.

ARTICLE 8 : OEUVRES PROTEGEES - DROITS DE REPRODUCTION

La Ville s'engage à ce que les bureaux soient, dans la mesure du possible, vidés de toute information confidentielle et/ou qui puisse nuire à la réputation de la Ville. La Production s'engage à respecter sur les lois sur la confidentialité des informations.

Dans le cas où dans les lieux concernés par le tournage se trouveraient des objets, des documents ou oeuvres protégés, la Ville s'engage à en avertir préalablement la Production et dans la négative, la tiendra quitte et indemne de toute revendication de tiers quant à ces droits.

ARTICLE 09 : COLLABORATION

La Ville s'engage par le présent contrat à ne pas nuire, d'une quelconque manière, au bon déroulement du tournage durant les jours précités.

La présente convention est conclue sous la condition résolutoire de la suspension et/ou de l'annulation par l'autorité de tutelle dont dépend la Ville et de la délibération du Conseil Communal approuvant la présente convention.

ARTICLE 10 : LITIGES

Toute contestation relative à l'application et à l'interprétation du présent engagement sera soumise aux tribunaux compétents de Bruxelles, rôle francophone.

Établi en double exemplaire à Bruxelles, le 22/02/2022, chaque partie ayant retiré le sien.

LA VILLE DE BRUXELLES

LA PRODUCTION

.....

Aurore Benoit
Pour Jacques Henri BRONCKART



- *Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"*
- *Parapher chaque page*

ANNEXE 1 ASSURANCE



ATTESTATION

Titre de la production : " LE PLUS VIVANT POSSIBLE "

Nous soussignés, CIRCLES GROUP S.A., certifions par la présente que la société : CERVIS sprl est titulaire par l'intermédiaire du courtier B C O H s.a./n.v. d'un contrat portant le numéro : CF128786 auprès de CIRCLES GROUP s.a. on behalf of HDI Global Specialty SE, Belgian Branch (50%), Hamilton Insurance Designated Activity Company (30%), Hiscox S.A. (20%) - , garantissant leur responsabilité civile pour les dommages causés aux bâtiments utilisés dans le cadre du tournage du film

La période de couverture de la garantie s'étend durant les opérations de montage et de démontage et durant le tournage.

La période de tournage assurée s'étend du :
07/03/2022 au : 07/05/2022.

GARANTIES	LIMITES D'INTERVENTION
Responsabilité civile	1.250.000 €
Biens confiés	75.000 €
Responsabilité Locative « Immeubles, Décors naturels »	1.250.000 €

LA PRÉSENTE ATTESTATION NE SAURAIT ENGAGER LES ASSUREURS AU-DELÀ DES TERMES ET CONDITIONS DU CONTRAT SOUSCRIT, EN COURS D'ÉTABLISSEMENT AUPRÈS DES ASSUREURS.

Fait à Windhof,(Luxembourg), le 21/02/2022

338302-c2e789a0-9cd1-4ad6-99d5-f2b3a0eed68a



La salle_14-16 va devenir « l'espace cuisine » du décor. L'équipe déco va juste prendre une table en bois clair se trouvant dans la salle en U pour la placer dans cette pièce ainsi que les petits éléments de cuisine s'y trouvant actuellement.

CALL CENTER

Adresse: Centre administratif - Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles Etage : 14 ^{ème}	Personne de contact:	Dates de disponibilité: du 5/04 au 21/04	Montage: détail ci-dessous Démontage et remise en état: détail ci-dessous
---	-----------------------------	--	---

Interventions Deco

Dates:	Stockage et Lifts:										
<table border="1"> <tr> <td>le 5/4</td> <td>"vidage" du décor et construction</td> </tr> <tr> <td>le 6/5</td> <td>peinture</td> </tr> <tr> <td>du 7/4 au 8/4</td> <td>ensemblage (+ le 11/4: finitions)</td> </tr> <tr> <td>les 19/4 et 20/4</td> <td>démontage</td> </tr> <tr> <td>le 21/4</td> <td>remise en peinture</td> </tr> </table>	le 5/4	"vidage" du décor et construction	le 6/5	peinture	du 7/4 au 8/4	ensemblage (+ le 11/4: finitions)	les 19/4 et 20/4	démontage	le 21/4	remise en peinture	<p>Stockage :</p> <p>- du 5/04 au 21/04 : Stockage du mobilier sur place à l'étage -5 Stockage des armoires grises à la place des armoires en bois</p> 
le 5/4	"vidage" du décor et construction										
le 6/5	peinture										
du 7/4 au 8/4	ensemblage (+ le 11/4: finitions)										
les 19/4 et 20/4	démontage										
le 21/4	remise en peinture										

Questions Régie:

- > Remise en peinture : peut-on laisser la peinture des murs et colonnes ? (> transmettre la couleur une fois validée)
- > Peut-on utiliser les mobiliers sur place (Étages 11 et 14) ? > voir listing du mobilier à la fin de ce document

Accès

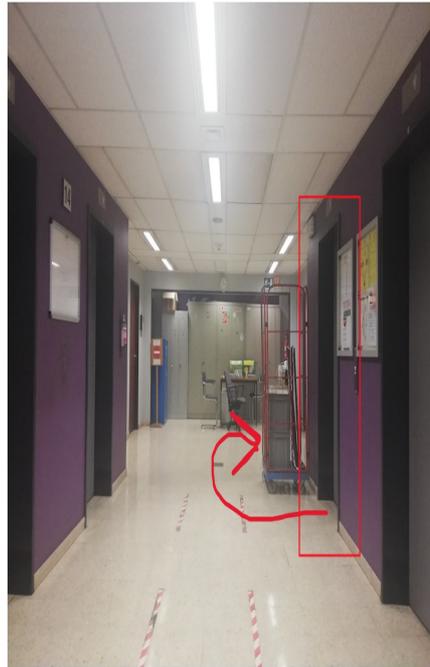
Accès piéton :

> Escalator puis ascenseurs jusqu'au 4^{ème} étage.
Le décor se trouve au bout du couloir de droite.

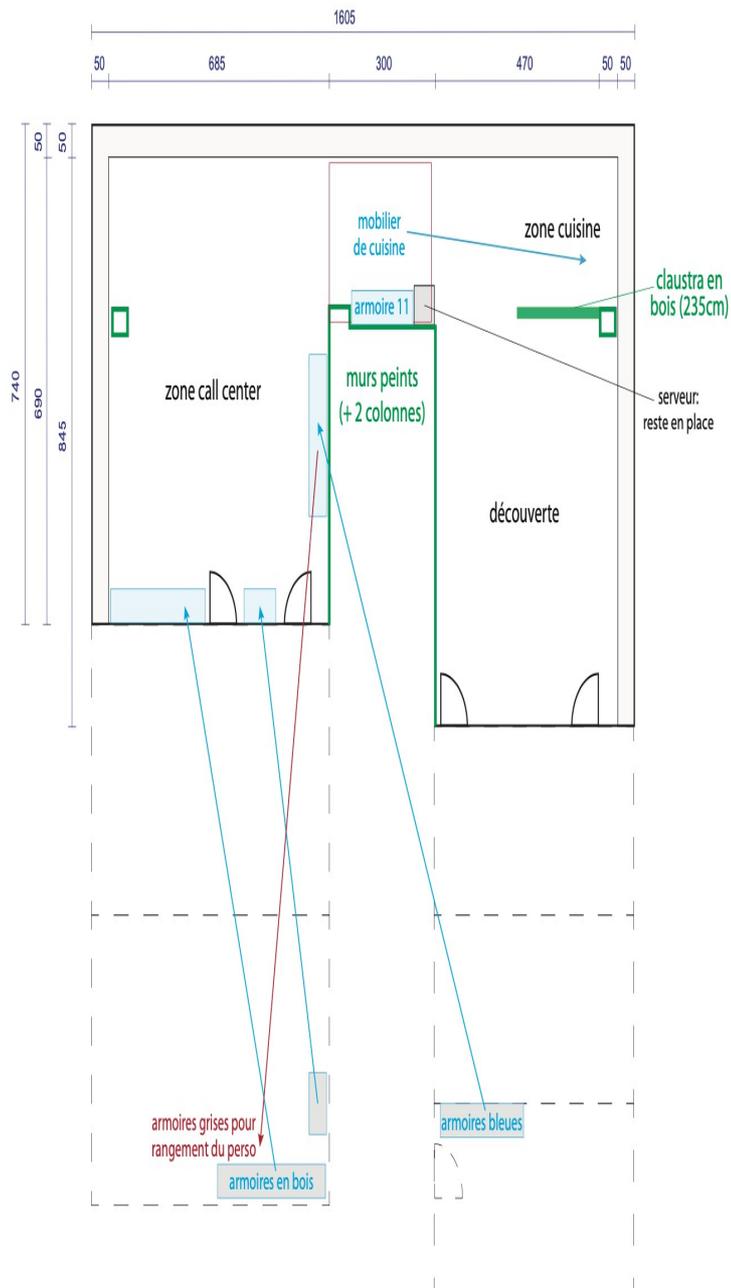


Accès camions :

> Accès au parking puis monte-charges



Implantation

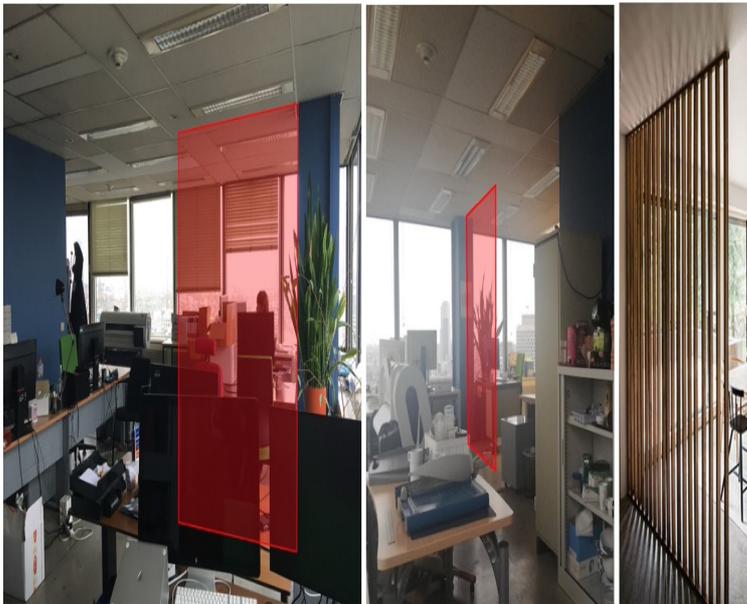


OPEN SPACE

Construction/Peinture (voir plan pour les emplacements des interventions)

ACCESSOIRISTE AU MEUBLE: placement de claustra entre l'espace Cuisine et l'espace Découverte sur une longueur de 235cm : cadre en bois qui sera placé avec des cales - pas de trous dans les murs, sols et plafonds > sera retiré

PEINTURE: peinture des 3 murs bleu lavande ainsi que des 2 colonnes (teinte : à définir) > seront repeints si souhaité / Teinte des claustra



Emplacement claustra

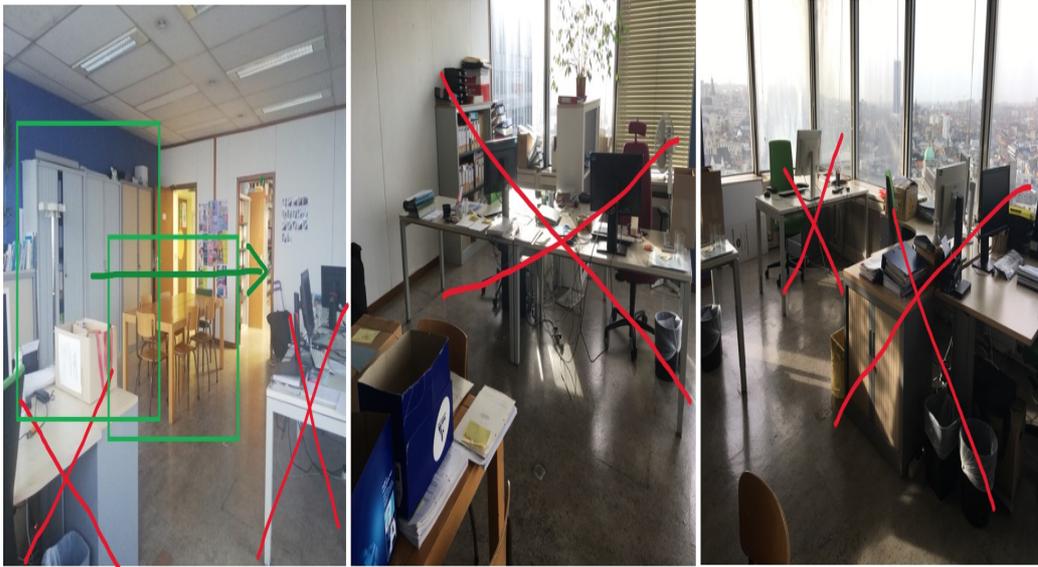
Référence



Murs et colonnes bleus à peindre

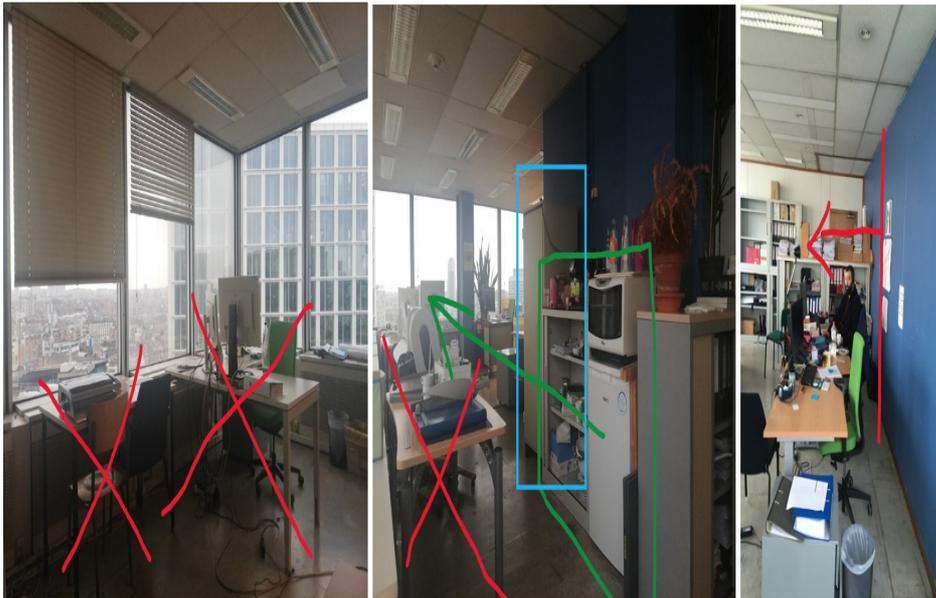
Déco/Mobilier

ZONE CALL CENTER + ZONE CUISINE : JOUR 1 (le 5/4) : 1/ Échanger les armoires grises avec les armoires en bois du 2^{ème} bureau afin que les membres du personnel puissent y ranger leurs effets personnels / Retirer tout ce qu'il y a sur les bureaux / Retirer les bureaux / Dégager les murs et les colonnes bleus pour les peintres et l'espace des claustra pour les constructeurs > Les meubles de cuisine peuvent aller dans le coin cuisine, le serveur reste en place (juste l'écarter pour les peintres (nécessite un diable), les bureaux, chaises, etc sont à stocker à l'étage -5 via le monte-charges (voir à la fin du document le listing du mobilier qui reste sur place).



ZONE CALL CENTER : Armoires grises à échanger / la table en bois va dans la cuisine

Bureaux et mobilier à retirer



ZONE CUISINE : Dégager la Zone Cuisine

Déplacer le mobilier de cuisine / le serveur reste en place Dégager les murs

Déco/Mobilier

ZONE CALL CENTER : Placer les armoires bleues, les armoires en bois et les armoires pleines du 11^{ème} étage, les casiers bleus et la banquette

MOBILIER : 14 postes de travail - bureaux, chaises, lampes de bureau, ordinateurs et écrans + tout accessoriser (corbeilles, porte-manteaux, ...)

ZONE CUISINE : MOBILIER : Placer la grande table en bois clair, amener de la vie / GRAPHISME : cartes postales, photos et faire-part

DECOUVERTE : Réorganiser légèrement la zone

COULOIR

Déco/Mobilier

Retirer la signalétique aux murs / Décoller les flèches et rubalise au sol (nécessite du décolle-étiquettes).



LISTING DU MOBILIER

> Mobilier du 1^{er} étage :

- Salle 11-19 : un banc
- Couloir : chaises en simili-cuir orange
- Accueil : 5 chaises en cuir brun
- Accueil Cabinet de l'Echevine : étagères remplies (nombre à convenir)



> Mobilier du 14^{ème} étage :

- Accueil : meuble métallique bleu / chaises en tissus mauves et vertes > **QUESTION : Y-en a-t-il d'autres que nous pourrions utiliser et, si oui, combien ?**
- Avant-dernier bureau à gauche : meubles en bois / chaise en similicuir noir
- Bureau de droite : armoires métalliques bleues
- Dernier bureau de gauche ; un portemanteau / un meuble bas ouvert



> Requ^{te} :

> Mobilier du 14^{ème} étage :

- Accueil : meuble métallique bleu / chaises en tissus mauves et vertes > **QUESTION : Y-en a-t-il d'autres que nous pourrions utiliser et, si oui, combien ?**

>REQUETE :

> Mobilier du 14^{ème} étage :

- couloir de droite : 2 chaises en similicuir noir > **QUESTION : Y-en a-t-il d'autres que nous pourrions utiliser et, si oui, combien ? Pourrait-on les utiliser pour un autre décor aux dates suivantes : du 18 au 29 mars inclus.**



ANNEXE 3

EQUIPE

Métier ↑	Nom
1ère assistante caméra	Amandine Mahieu
1ère assistante décoratrice	Laure Belkhiri
1ère assistante réalisatrice	Hélène Karenzo
2ème assistante réalisatrice	Florence Gilson
Administratrice de production	Molly Balanganayi Mutudi
Administratrice de production	Florine Schoonbroodt
Assistante de production	Céline Morsomme
Directrice de production	Caroline Tambour
Electricienne	Alisson Keyaert
Ensemblière décoratrice	Alice De Vestele
Productrice executive	Gwennaëlle Libert
Réalisateur	Delphine Girard
Perchman	Lucas Lebart
Producteur	Jacques-Henri Bronckart
Habilleuse	Marie Colette
2 assistant caméra	à déterminer
Régisseur supp	à déterminer

Régisseur	Nicola Latorraca
Régisseur Adjoint	Julien Glasmacher
Régisseur plateau	Guillaume Volon
Régisseuse	Pauline Boury
Régisseuse d'extérieur	Jeanne Fonsny
Régisseuse générale	Aurore Benoit
Chef électricien	Emilien Faroudja
Chef machiniste	Nicolas Boucart
Cheffe décoratrice	Eve Martin
Cheffe maquilleuse	Saori Matsui
Cheffe opératrice	Juliette Van Dormael
Scripte	Morgane Aubert
Stagiaire costumes	Maxime Postelmans
Stagiaire électricien & machiniste	Noé Souchaud
Stagiaire mise en scène	Gaspard Le Dourner

COMEDIENS

Veerle Baetens

Amel Benaissa

Gilles Rémiche

Melissa Seker

Gabriel Moussipi

Johara Louisa

(Hicham) call taker

Chef d'équipe call taker

+ 10 figurants

ANNEXE 4

Matériel caméra :

Caméra + batteries + optiques + filtres

Matériel électro :

Projecteurs légers leds + gélat. + pieds + écran blanc

Matériel machino :

Steadycam + rails +bouladous

Matériel régie

Tringles costumes + miroir maquillage + miroir coiffure + sèche-cheveux + paravents + table et fer à repasser

Matériel cantine

Vaisselle + couverts + four + micro-ondes + sets de table> Tout repart à l'issue de la pause repas tous les jours à l'exception du four et des sets de table qu'on laisserait sur une table roulante en métal dans un coin dans la cafétéria.